



FORMATION INITIALE

Epreuves écrites du test d'orientation – Cursus DE

1) Commentaire de texte

Durée : 3h

Le devoir rendu ne doit pas dépasser les 4 pages.

Votre commentaire de texte portera sur l'extrait de *L'Improvisation musicale* du pianiste Denis Levaillant proposé ci-dessous. Il prendra la forme d'un texte structuré en plusieurs parties logiquement articulées, vous permettant, notamment :

- de décrire et analyser la manière dont la comparaison entre musiques écrites et non-écrites permet à Levaillant de discuter et définir le rôle de l'instrumentiste, relativement à certaines esthétiques et à certains répertoires ;
- de critiquer ces positions en vous appuyant sur des références personnelles (expériences, lectures, etc.) ;
- de déduire, de cette position personnelle, votre propre conception : de ce que « former des instrumentistes » peut vouloir dire ; des compétences qu'un cours d'instrument ou de pratiques collectives est ainsi appelé à développer ; et des types d'activités (de pratiques, de répertoires, etc.) dans lesquelles un enseignant peut, en conséquence, engager un élève.

« Que dit-on à un pianiste qui improvise, à la Berklee School of Music ? "Tu fais du Ravel !" Que dit-on à un pianiste qui improvise au Conservatoire de Paris ? "Tu fais du jazz !" A moins que, telle cette ombre furtive aperçue un jour en train de plaquer rageusement quelques accords quand le professeur avait le dos tourné, il ne soit arrêté par la question : "C'est le début de ton opus 4 ?" »

La première fois, j'ai eu très peur (...). [Q]u'est-ce qu'on joue ? A peine je me posai la question, je fus incapable de sortir la moindre note. (...) J'aurais pu leur jouer du Mozart, ou du Ravel, mais ce n'était ni le moment ni le lieu. Comment peut-on arriver à se dire qu'on est incapable d'improviser quand on joue d'un instrument depuis déjà dix ans, et plus ? Le nom des notes, le nom des clefs : voilà le problème. Ce solfège, qui a tant fait souffrir, et qui d'un coup ne sert plus à rien.

(...) [L]'écrit est le parangon du composé. Mais qu'écrit-on ? Peut-on écrire un phénomène sonore global (...) ? On peut en douter. Pourtant, c'est ce que l'écriture occidentale a de particulier, cette propension, cette prétention à recouvrir le réel de ses descriptions (...).

Sur quoi porte principalement l'effort compositionnel ? Sur des données quantifiables : hauteurs et durées. Comment écrit-on ? Dans un espace à deux dimensions : hauteurs et durées. Tout le reste sera en plus, noté la plupart du temps sous forme d'ajouts, d'indications, de souhaits, et donc laissés *a piacere*, abandonné au flux hasardeux. Tout le reste, mais c'est le timbre, l'intensité, l'articulation, l'attaque, la découpe rythmique, l'espace : tout ce reste, abandonné à regret au "pragmatique", à l'"éthique", mais constituant la matière musicale, de prime abord, dans l'immédiateté !

Annales du test d'orientation 2018
Réservé aux étudiants en cursus DNSPM au Pôle Sup'93
Cursus DE

(...) L'écrit seul vaut comme composé. Mais le seul composé qui vaille est celui qui fait discours, qui se plie aux hiérarchies du discours ; compose-t-on des attaques ? des couleurs ? des espaces ? des interrelations psychologiques ? Allons ! Des qualités ?

L'improvisation musicale contemporaine pourtant joue avec toutes ces notions "suspectes" et réalise des matières musicales tout à fait indépendantes (...). Les pointes de liberté des œuvres ouvertes des années soixante portaient sur ces "paramètres suspects" que sont le timbre, la dynamique, et tous les glissements rendus possibles par quelques soupçons d'incertitude quant aux paramètres dominateurs. On retrouve là, curieusement, une similitude frappante avec les déplacements baroques. (...)

Le pouvoir du discours implique la hiérarchie des fonctions. Un "instrumentiste" ne pourra dans ce système *jamais penser*. Tout au plus lui accordera-t-on le droit – sinon le devoir, et cela depuis peu – de collaborer à la pensée, d'y apporter la petite étincelle vivante sans laquelle elle ne pourrait, non se former, mais s'accomplir. En aucun cas l'instrumentiste ne pourra penser ses propres découvertes. Cette pensée-là appartient à celui qui compose.

(...) On connaît les thèses de Pierre Boulez aujourd'hui : l'instrumentiste n'a pas d'invention, sinon il serait compositeur ; cela paraît logique. Il s'agit en réalité d'une logique épouvantable. S'il improvise, donc, l'instrumentiste ne fera que répéter ses tics. Au plus fera-t-il des découvertes, mais tout à fait illogiques, parce qu'il n'a pas, lui, la capacité d'intégrer ces découvertes dans la dialectique de la composition. »

Denis Levaillant, *L'Improvisation musicale*, Arles, Actes Sud, 1996 (1988), p. 19 ; p. 90-94.

2) Analyse d'interprétation

Durée : 1h environ

Le devoir rendu ne doit pas dépasser les 2 pages.

Consigne :

- Cette épreuve consiste à faire un court commentaire (une dizaine de lignes environ) sur trois extraits audiovisuels de quelques minutes, chacun.
- Chaque vidéo sera diffusée trois fois, avec un temps de pause d'une minute environ entre chaque diffusion et de cinq minutes environ après les trois diffusions du même extrait.
- Chacune de ces vidéos présente un ou plusieurs musiciens en situation de jeu.
 - L'objectif n'est pas de faire une analyse formelle des pièces, mais d'exprimer un point de vue sur ce que vous observez :
 - en exprimant votre analyse de la situation, du jeu des interprètes en relation avec le style musical de chaque pièce ;
 - en relevant les enjeux, les points forts et/ou faibles, les qualités et/ou faiblesses de l'interprétation.

Sujet :

Les trois vidéos (disponibles sur YouTube) présentaient :

- *Résonance* par Jasser Haj Youssef (viole d'amour).
- Jean-Jacques Metz, *Funk d'Urbain's Band*, par la fanfare scolaire de l'école Urbain Le Verrier (Nantes). Concert du 17 mars 2011 (les enfants ont 6 mois d'instrument derrière eux).
- Frédéric Chopin, Concerto pour piano et orchestre n°1 (version de Josef Hoffman pour piano et quintette à cordes), par Natalia Strelchenko (piano Erard).